# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 10 avril 2014 1.14

## ADMINISTRATION GENERALE

DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

**"**Les pouvoirs publics demandent que soit désigné un élu "correspondant défense" dans chaque commune.

Le correspondant défense remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Il est l'acteur de la diffusion de l’esprit de défense dans les communes et l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région. Il s’exprime sur l’actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. Le correspondant défense doit pouvoir apporter des informations sur l’actualité défense.**"**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur cette désignation.

Sont candidats : Alain CHAUDAGNE et Gérard ROY.

Avec 26 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, est désigné **Alain CHAUDAGNE**.